



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 11 octobre 2021

Intervention de **Jean-François TALLIO**

Délibération 9 - Décision Modificative N°1

Monsieur le maire, chers collègues,

Lors du dernier CM nous vous avons interrogé, par l'intermédiaire de Vincent OTEKPO sur la sincérité du budget primitif. Je cite :

Mr le Maire, vous avez notamment déclaré ceci :

"Alors là, où cela commence, Monsieur OTEKPO, à ne pas aller, c'est quand vous dites qu'a posteriori on pourrait avoir un doute sur le budget primitif parce que ni le Pistolet à Impulsion Électrique ni la formation n'apparaissent dedans, mais si. C'était dans le budget. Peut-être que vous l'avez lu un peu superficiellement, je ne vous en veux pas, parce que ce n'est quand même pas la lecture du soir la plus simple et la plus facile, mais je vous assure que c'était dedans, et l'équipement et la formation."

Puis vous poursuiviez par ces mots :

"Quand on dit « doute sur la sincérité du budget », je suis désolé, c'est grave ! Et vous qui aimez particulièrement, je pense, et vous tenez à des principes, on ne dit pas des choses comme cela. C'était dedans. Vous ne l'avez pas vu, vous ne l'avez pas vu ! Mais c'était dedans ! Donc, passez plus de temps à lire le budget, à l'éplucher."

Alors que vous avez vivement interpellé Mr OTEKPO, je vous ai même dit :

"Si à un moment donné un groupe du Conseil Municipal, en l'occurrence, Saint-Herblain En Commun, pose des questions sur ces équipements policiers, tranquillement, ce n'est pas juste pour des effets d'annonce, il peut y avoir quand même une surprise à apprendre des informations de cette ampleur dans la presse."

M. OTEKPO a alors poursuivi : *"Ce que je voulais savoir, c'est que vous m'aviez dit que les montants afférents à cette décision sont dans le budget. Je souhaiterais en savoir davantage parce que j'ai regardé après le vote du budget, pour la préparation de cette intervention, mais je ne l'ai pas trouvé. Je serais ravi d'avoir les références, la page où trouver l'information."*

M. LE MAIRE : *"Monsieur OTEKPO, pour un montant qui fait moins de 30 000 euros, je pense que c'est une ligne à l'intérieur d'achats d'équipement pour la police municipale. Il n'y a pas de fléchage particulier, disant que c'est un PIE ou des caméras, c'est un ensemble d'équipements."*



Citoyen.nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

M. OTEKPO : *“Vous m’accorderez au moins l’excuse de ne pas avoir trouvé, ce n’est pas sans fondement que je suppose que le budget aurait pu manquer de sincérité puisque l’information n’est pas apparente.”*

M. LE MAIRE : *“Si vous voulez que toutes les opérations quelles qu’elles soient figurent dans le budget qu’on va vous donner, je pense qu’il va vous falloir une brouette pour le trimbaler ou un lecteur de grande capacité pour stocker toutes les données.”*

Alors, après des propos aussi présomptueux, quelle n'a pas été notre surprise de lire une ligne de rattrapage de 12 526 € de crédits anticipés sur 2022 dans la DM1 pour l'équipement des policiers municipaux.

S'il n'y avait que cette ligne, vous pourriez encore vous en sortir par une pirouette.

Mais, là où ça fait "mauvais genre" c'est quand on lit dans les annexes de ce conseil municipal (décisions prises depuis le dernier CM), soit le 20/7/21 -> “fourniture et livraison de pistolets à impulsion électrique et de munitions et accessoires pour la police municipale = 80 000 €”.

Les bras nous en tombent.

Vous avez du mal à assumer l'armement de la police municipale ? Vous ne savez pas maîtriser le budget municipal ? Pour nous, tranquillement, la différence entre vos propos du CM et les sommes dépensées derrière montrent que vos décisions se prennent en catimini quand, sur les questions de sécurité, on a au contraire besoin de transparence et d'échanges.

Non seulement la sécurité doit être sereinement débattue, mais nous attendons d'une municipalité de gauche autant d'engagements sur la prévention, sans stigmatisation des publics.

Merci pour votre attention.



Citoyen-nes
engagé-es